

**L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°  
DNCMP/.27./T/2018 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA  
PISTE RURALE KINYINYA-NYAKIBERE ET LA CONSTRUCTION DU PONT DE  
NYAMUVYIRO.**

Date de publication : le 23./...3./2018

Date d'ouverture des offres : le 18./...4./2018

**Objet**

La commune de KINYINYA invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour **la réhabilitation de la piste rurale KINYINYA- NYAKIBERE (6,240 km) et la construction du pont de NYAMUVYIRO.**

**Consistance des travaux et mode d'exécution**

Les travaux seront exécutés selon la haute intensité de main d'œuvre associée à la mécanisation du compactage. Ils comprennent:

- Travaux préparatoires ;
- Les travaux de terrassement ;
- Travaux de chaussée
- Les travaux d'assainissement;
- Travaux de construction du ponceau de 10 m de portée avec trois travées ;
- Travaux de protection des ouvrages ;
- Travaux de signalisation et d'équipement

**Financement du marché**

La commune de KINYINYA a obtenu un Fonds de Développement Local « FDL », sur les Fonds Belge de Sécurité Alimentaire « FBSA/MOSO » pour la réalisation des infrastructures sociales, via United Capital Development Fund « UNCDF » dans le cadre du Projet de Renforcement des Capacités Institutionnelles des Communes CENDAJURU, KINYINYA et GISURU « PRCIC » et se propose d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce Fonds, pour régler les paiements relatifs aux travaux de **la réhabilitation de la piste rurale KINYINYA- NYAKIBERE (6,240 km) et la construction du pont de NYAMUVYIRO.**

Le financement pour la réalisation des travaux de **la réhabilitation de la piste rurale KINYINYA- NYAKIBERE (6,240 km) et la construction du pont de NYAMUVYIRO.**

**Spécification du marché**

Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont constitués d'un seul lot, seront exécutés dans un délai maximum de 4 mois calendaire selon la technique hybride Haute Intensité de



Les travaux de réhabilitation de la piste comprennent les postes ci-après :

- Travaux préparatoires comprenant le débroussaillage,
- Les travaux de terrassement comprenant les déblais, les remblais; l'arasement, l'enlèvement des éboulements, la reprise des talus ;
- Travaux de chaussée comprenant :
  - Les travaux de terrassements ;
  - La mise en œuvre de la couche de roulement en matériaux graveleux latéritiques de 15 cm d'épaisseur sur toute la longueur du tronçon ;
- Les travaux d'assainissement ;
- Les travaux de signalisation.

L'ensemble des travaux sont à réaliser dans un délai maximum de 4 mois.

### Condition de participation

1. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques administratives, techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
2. Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

### Consultation et acquisition du dossier d'Appel d'Offres

1. Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au chef-lieu de la commune de KINYINYA contre paiement d'un montant non remboursable de cent mille Francs Burundi (100.000 FBU) dont 50 % (50.000 Fbu) est à verser au compte n° 0180 151 – 01 – 45 ouvert à la Bancobu au nom de la commune de KINYINYA et (50.000 Fbu) sur le compte n° 1101/001-04 ouvert au nom de la Banque de la République du Burundi au nom de l'OBR.

Toutes les offres doivent être déposées au secrétariat de la commune de Kinyinya au plus tard le 18/17...../2018 à **10 heures** et être accompagnées d'une **garantie de soumission** d'un montant de **cinq millions Francs Burundais (5.000.000 FBU)**. Cette garantie sera sous forme de caution bancaire et devra être valide pour une période de 90 jours calendaires suivant la date d'ouverture des plis.

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, le 18...../17...../2018 à **10 heures 30min** dans la salle des réunions de la Commune KINYINYA.

### Visite de site

Une visite de site sera organisée le 5...../4...../2018 à **10 heures**. Le lieu de rencontre est le **Chef-lieu de la Commune KINYINYA**.

*(Signature)*



## Présentation de l'offre

1. Les offres sont constituées d'un seul lot.
2. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de **Cinq millions de francs Burundais (5.000.000 Fbu)**
3. Les offres devront être soumises à la Commune de KINYINYA au plus tard le ...18./...4.../ 2018 à 10 heures.  
Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

## Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de QUATRE VINGT DIX (90) jours calendriers à compter de la date limite de remise des offres.

## Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus<sup>1</sup> au plus tard le 18./...4.../ **2018 à 10 heures**.  
Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

## Séance d'ouverture des offres

1. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants à la Commune de KINYINYA au plus tard le 18./...4.../ 2018 à 10 heures 30 mn. Toute fois conformément à l'article 22 alinéa 9 du code de Marche Public, Un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la dite séance et donne copie à l'autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

## Critères de qualification

Les documents exigés en matière de qualifications sont détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres, dans les « Données Particulières de l'Appel d'Offres » (DPAO).

Fait à Kinyinya, le 21/03 2018

**La Personne Responsable des Marchés Publics « PRMP »**

Administrateur de la Commune de KINYINYA

KWIZERA Fulgence



2